

Les courtines

nattes de roseaux de basse-Loire

Patrick Leclesve

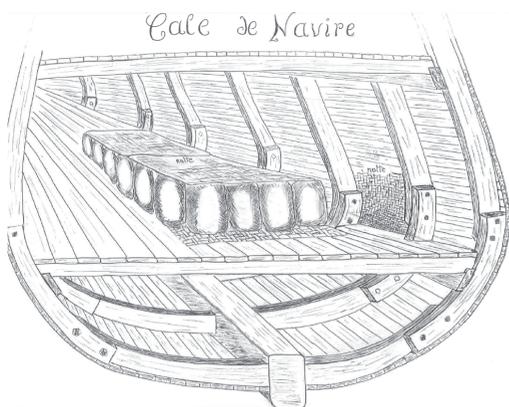
Association Paysans Mariniers

Saint-Jean-de-Boiseau -44-



Un récit issu de la tradition orale raconte qu'un marin de la paroisse de Saint-Jean-de-Boiseau aurait vu, acquis et rapporté de ses lointains périple la méthode de fabrication de nattes ! L'appellation locale de *courtine* vient probablement de son usage originel, totalement domestique, décrit dans le petit Larousse comme une tenture, un rideau. Outre le fait d'être très décoratives, les courtines ont la propriété de protéger de l'humidité.

Nous ne savons pas par quel hasard cette production parvint à intéresser les armateurs nantais et autres marchands. Le dictionnaire de marine Desavien (1789) nous décrit ainsi le mot natte : *c'est comme une espèce de couverture faite de roseaux fendus et entrelacés de 8 à 20 pouces dont on se sert dans les vaisseaux pour garnir la soute à biscuits, à voiles et les cales lorsqu'il est rempli de grains afin de protéger de l'humidité.*



Le développement de cette activité est complètement lié aux travaux engagés sur le fleuve dès le début du 18ème siècle. A cette époque, la partie de Loire entre Paimboeuf et Nantes est très ensablée, les navires rencontrent beaucoup de difficultés à naviguer. Seuls les bâtiments de 160 à 180 tonnes peuvent gagner directement le port de la Fosse, les autres sont obligés de mouiller en rade de Paimboeuf ou du Pellerin. De ce fait, il faut alléger les bateaux avec des gabares dont l'usage est de toute ancienneté sur le fleuve.

Devant ces difficultés, les notables et armateurs Nantais vont faire pression sur le Roi afin qu'il engage des travaux sur cette partie du fleuve. Ces travaux, gérés par des ingénieurs, consistent à fermer les bras entre les îles, aux moyens de digues, provoquant des atterrissements. Cette di-

minution du lit permet d'augmenter les courants, facilitant le creusement d'un chenal. Le travail va être en partie confié à ces paysans mariniers, « les courtineux ». Du fait de leur activité, ils sont expérimentés et propriétaires de nombreux bateaux, comme le signale CHEVAS* dans son étude historique et géographique de l'arrondissement de Paimboeuf : *Les habitants de la Télindière, Rocheballue et Boiseau sont encore les voituriers sur eau de tout le pays, quand on a besoin d'un bateau, c'est là qu'on le trouve !*

Les premières concessions retrouvées datent de 1704. Paul Mathurin Guilbeau de la Turmelière, conseiller au parlement de Paris fait contrat aux sieurs Julien Janvier marchand et Pierre Mocard laboureur, tous deux du village de Boiseau : *afféage aux deux preneurs, à charge pour eux de planter des rouches ou rouzeaux à leurs frais sur les îles de la rivière de Loyre appelé Bois Nouveaux, Praut, Bernard, Turmelière et Tère.*

En 1755 le duc de L'Aiguillon confie le dossier à l'ingénieur de la marine Margin. Les seigneurs locaux, voyant cette opportunité d'extensions de leurs terres leur échapper, vont faire en sorte de récupérer ces concessions, servant ainsi d'intermédiaire et récupérant au passage une majeure partie de la surface atterrie ! Ainsi sera endigué et planté par les roseliers, les bras reliant les îles Sardines, Belle-Ile, Penette, Pivin, Maréchale, Indret et Gazay. Ces contrats précisent le partage : Le produit de la coupe des roseaux revient pour 1/3 tiers au propriétaire et les 2/3 à l'exploitant *ces derniers doivent en outre s'acquitter de 40 sols de rente foncière et bénéficier du 1/3 des atterrissements.* Près de 5000 journaux* soit 2431 hectares vont ainsi être conquis sur le fleuve entre Paim-

boeuf et Bouguenais par les habitants de St-jean-de-Bouguenais (nom de l'époque).



Le roseau (*Phragmites communis*) est une plante vivace, semi aquatique, faisant preuve d'une amplitude écologique remarquable. Son développement peut s'effectuer sur une grande partie du globe, à la limite d e s

eaux salées chaudes ou froides. Il résiste bien aux courants des fleuves et peuple des marais entiers.

La plantation s'effectue au printemps après le passage des crues. Les mottes enracinées sont prélevées et déposées sur les vasières formées par endiguement des bras. L'endiguement est en partie réalisé à l'aide de fagots de bois déposés debout et recouverts de sable et de vase. Ces digues provoquent des amortis de courants facilitant de ce fait les dépôts d'alluvions. En deux ou trois ans avec l'apport continu d'alluvion et le foisonnement de la plante, le sol se trouve stabilisé. Pour tous ces travaux les paysans emploieront de la main-d'œuvre dont la rémunération est fixée à 12 sols par journée, repas non compris.

La récolte s'effectue dès le début de septembre et octobre lorsque les inflorescences en panicules d'un brun violacé apparaissent. La coupe de novembre est réservée pour la fabrication des re-

mises. C'est un travail pénible dans ces coutières* où l'ambiance est chaude et humide. Les hommes sont chaussés de sabots bottes ou de sabots surmontés de jambières pour se protéger des éclisses coupantes des tiges récoltées.



Penchés en avant ils coupent près du sol les longues tiges en tirant, à l'aide d'une faucille épaisse et très refermée. L'autre bras récupère les brassées avant de les déposées au sol. Elles sont ensuite ligaturées à chaque extrémité au moyen de jeunes pousses pour le pied et de brins d'en-haut retournés pour la tête.



Les bottes appelées javelles peuvent atteindre 3 mètres de long, elles sont hissées debout en faisceau pour sécher quelques jours. Lorsque la coutière est terminée les javelles sont transportées sur les toues puis débarquées dans les différents petits ports de la commune où elles sont disposées en toit de 20 à 25 mètres de long en attendant la vente qui a lieu chaque année après la récolte. La fabrication des nattes va donc pouvoir commencer sitôt la vente et jusqu'à la fin de l'hiver. Outre l'usage domestique, elles sont produites pour la commercialisation en trois dimensions. Les petites de 1,20 m au carré, les moyennes de 2 m par 1,40 m et les grandes de 3m par 1,40 m.

Le travail se décompose en cinq opérations : obier, fendre, ouvrir, torper et tresser. *Obier* consiste à préparer les tiges en les coupant de la longueur désirée et les dé-



barrasser de leurs feuilles. Ce travail est souvent confié aux vieillards et enfants. Ensuite, il faut *fendre* les tiges en les écrasants avec les sabots. A l'aide d'un outil de bois conique, il faut *ouvrir* les tiges puis les aplatir avec un autre outil plus large et lourd. Cette autre opération est dite *torper*, mot provenant sans doute de *taper*.



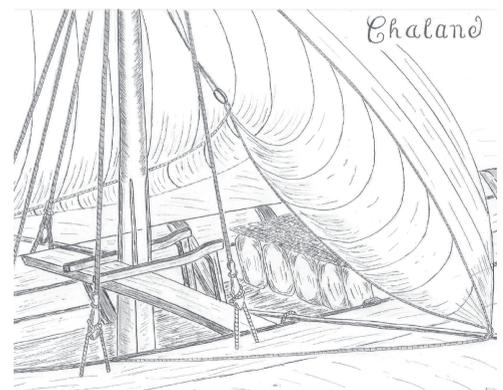
Il reste l'opération la plus longue, *le tressage*. Ce travail, le plus souvent réservé aux femmes, est réalisé en respectant une méthode permettant au travail réalisé de se maintenir sans déhanchement.

La commercialisation auprès des armateurs se fait par paquets de six. Pour pouvoir répondre à leurs commandes, des revendeurs locaux serviront d'intermédiaires, comme en témoigne une lettre postée le 4 mars 1832 par Luc Bachelier habitant de la Télindière. Le courrier annonce, à Monsieur Moreau négociant en vins à St-Martin-de-Ré, la livraison de



200 paquets de nattes qu'il a commandés. A l'époque, la plus prospère de cet artisanat, les ventes annuelles vont atteindre 80 000 paquets (Chevas). Le gain perçu par famille est équivalent au salaire d'un ouvrier qualifié pendant les six mois environ que va durer la fabrication.

A partir de 1850 le prix de vente va chuter considérablement de 50% à cause d'une demande moins importante par rapport à l'offre. La fabrication, devenue moins rentable, va suivre la même courbe pour s'éteindre progressivement à la fin du siècle. La modernisation des navires en bois par de l'acier et les voiles remplacées par la vapeur vont permettre aux navires d'être plus rapides et de mettre fin à cette industrie locale. Les paysans reconvertis dans l'élevage transformeront une majorité de ces coutières en prairies avec l'aide de la vache nantaise. Ils continueront tout de même la récolte des roux jusqu'en 1965 pour la fabrication des remises et surtout assurer de la litière des animaux.



* Les dessins sont de l'auteur.

Lexique

Courtines : Appellation locale des nattes.

Courtineux : nom donné aux habitants travaillant à l'activité des courtines.

Coutière : nom donné au lieu planté de roseaux.

Journal : Surface journalière de pouvant être travaillée par un homme, pour les roseaux elle correspond à 48 ares.

Bibliographie

CHEVAS, *Bottin de l'arrondissement de Paimboeuf*.

La Batellerie et les Toues à St-Jean-de-Boiseau, Société d'histoire locale de St-Jean-de-Boiseau, 1995.

Coutumes et usages du vieux St Jean, inédit Monsieur Bureau.

Bulletin de la Société d'Histoire du Pays de Retz, N°6, J.L.Ricordeau